

Compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2020

Présents : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey, HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel

Secrétaire : MARTIN Valéry

Début du conseil : 20h45

1. Vote du budget primitif de fonctionnement

Dépenses :

Le budget a été préparé en amont par le maire et les 3 adjoints. Le maire détaille certains chapitres pour plus de clarté. L'élaboration du budget dépenses est calée sur le tableau 2019 avec quelques ajustements pour tenir compte des dépenses réalisées. Le maire précise que les dépenses en personnels représentent 50% du budget. Il faut prévoir les augmentations de salaire et la reconduction du contrat de Patrick VENDEOUX prolongé de 6 mois. Le voyage scolaire n'ayant pas eu lieu cette année, la somme de 2500 € allouée l'an dernier n'a pas été dépensée. Le budget cantine tient compte du projet de repas à base de produits locaux. Une somme de 2300 € est proposée en faveur des associations. Une nouvelle ligne budgétaire de 10 000 € est créée pour faire face aux imprévus.

Recettes :

Certaines recettes comme la cantine vont naturellement diminuer. La commune profite des redevances sur les pylônes électriques non négligeables. Il y a moins de rentrée d'argent côté location avec un appartement non loué. Il est envisagé de le rafraîchir et de confier la location à un agent immobilier.

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

2. Vote du budget primitif d'investissement

Dépenses :

Pas de grands projets cette année compte tenu du calendrier électoral. Marc Hebel précise que la gestion des plantations par l'ONF est à revoir. Du mobilier pour les CM2 de l'école est budgétisé avec une augmentation des effectifs en prévision.

Recettes :

La ligne voirie permet d'équilibrer le budget qui comprend entre autre de la DETR

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

3. Vote du budget primitif assainissement

Recettes :

Pas de subvention de la commune car pas de travaux en prévision.

Dépenses :

Capacité de travaux de 22 000 € si besoin

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

4. Label « villes et villages étoilés » : Virginie BISSON a rempli le dossier d'inscription. Le Maire demande de voter le versement de 50,00 Euros pour instruire le dossier

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

5. Questions diverses

- Election du président du conseil communautaire Creuse Grand Sud le mercredi 15 juillet 19h à la salle polyvalente de Felletin
- Réunion le vendredi 10 juillet pour désigner le délégué de la commune et 3 suppléants aux élections sénatoriales
- Estimation prix chaise salle des fêtes 75€ et table 150€ pour un total autour de 4800 €
- Le maire a fait une demande d'intervention d'un architecte du CAUE pour des conseils et expertises concernant l'aménagement du bourg
- Michel Ollier a RDV avec un vendeur de vêtements de travail le 15 juillet afin d'équiper le personnel de st Marc
- Mathias MORIN a fait faire un devis pour un broyeur avec une fourchette allant de 4700 à 7000 €.
- Philippe KOSUBAY fait part de réclamations d'administrés pour des poubelles jaunes à proximité ainsi que la demande d'une signalétique en sortie de portail
- Jessica PAYLET évoque un problème d'évacuation d'eau via la route départementale à Vitrac. Une possibilité d'un contournement de l'eau arrivant d'un chemin communal vers un regard est proposé

Fin de la réunion : 23h30